

CHAUMONT - NOGENT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE De LA 330° SECTION CHAUMONT - NOGENT

INVITATION

Vous êtes invité(e) à assister à l'Assemblée Générale ordinaire de la 330^{ème} section des Médaillés Militaires de CHAUMONT- NOGENT qui se tiendra le **SAMEDI 05 AVRIL 2014** au mess du 61° Régiment d'Artillerie, quartier général d'Aboville à SEMOUTIERS.

ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

8 h 45	Accueil des participants (café)
9h 30	Mot d'accueil du Président
9h40	Rapport moral
9h50	Bilan financier
10h00	rapport commissaires aux comptes
10h10	Prévision activités
10h15	Elections et réélections
10h40	Présentation nouveau comité et bureau
10h45	Présentation du régiment
11h00	Exposé du colonel Dutailly
11h30	Accueil des autorités
12h 00	Clôture de l'Assemblée Générale
12h15	Dépôt de gerbe au monument du régiment
12 h30	Vin d'honneur (offert par la section) +remise de
	récompenses
13h00	Repas (buffet froid)

NOTE IMPORTANTE:

Dans le respect de la réglementation et pour que les délibérations de l'Assemblée Générale soient valables, il est <u>indispensable</u>, si vous n'y participez pas, que vous retourniez au secrétaire le pouvoir joint en annexe.

LE PORT DE LA MÉDAILLE MILITAIRE EST VIVEMENT RECOMMANDÉ

Ainsi que le port de leur insigne pour les dames d'entraide

Nous sommes reçus par nos camarades d'active au sein d'un régiment », pour y entrer et y manger, il vous est donc demandé de fournir un certain nombre de renseignements à l'aide du document joint en annexe,. Le plan « Vigipirate » étant en vigueur. Une liste de l'ensemble des personnes accédant sur la base doit être fournie à l'officier de sécurité à l'avance Merci de respecter impérativement la date butoir, car passé le délai l'accès vous sera refusé. Merci de votre compréhension.

Nul ne peut prendre part à l'Assemblée Générale s'il n'est pas à jour de sa cotisation Celles-ci sont normalement closes pour fin mars, le bilan devant être envoyé au siège pour cette date

Il est demandé à tous les adhérents titulaires d'une adresse « mail » de se faire connaître à l'adresse suivante georgio2552@hotmail.fr afin que nous soyons en mesure de compléter notre annuaire.

Déplacement pour le repas qui sera servi au lieu de restauration habituel du régiment situé vers l'ancien ordinaire sous forme d'un buffet froid.

TARIF La quote-part de chacun a été fixée à 25€ par personne et à 12€ par enfant de 7 à 15 ans (couvert gratuit pour les moins de 7 ans).

MENU

Crudités – salade composée Charcuteries diverses Poisson et terrine de St Jacques Viandes froides Plateau de fromages Dessert Café

Vins : Riesling, Cotes de Provence, Bordeaux

Le Président

JP PAQUET